

Proposition du Conseil administratif du 25 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 100 000 francs à titre de subvention de la Ville de Genève pour soutenir les manifestations du 500^e anniversaire de la naissance de Jean Calvin organisées par l'Association Jubilé Calvin 09 – Genève.

Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs le Conseillers municipaux,

1. Préambule

Dans le monde, Genève est liée au personnage de Calvin. L'expression « La Cité de Calvin » pour parler de Genève dit bien le lien qui unit, dans la mémoire collective, notre ville à Jean Calvin.

Le 500^{ème} anniversaire de la naissance du Réformateur, en 2009, constitue donc une occasion d'évoquer tout ce que Genève lui doit et d'en mesurer l'importance. C'est pourquoi l'Association « Jubilé Calvin09 – Genève » veut offrir aux Genevois et aux visiteurs attendus à Genève en 2009 des événements dignes de cette figure historique de premier plan.

Cette commémoration permet à notre ville de présenter une image de Genève en lien avec son passé et sa vocation internationale. Elle offre aussi aux Genevois la possibilité de découvrir, ou de redécouvrir, au-delà de la caricature, un personnage qui a marqué notre histoire.

2. Descriptif du projet

Avec le soutien de l'Eglise protestante de Genève, du Canton et de diverses fondations, communes et banques, l'Association « Jubilé Calvin 09 – Genève » a mis sur pied un programme très riche et de grande qualité, composé de théâtre, de spectacles, d'animations, de forums, d'expositions, de concerts, de conférences, de cultes et de cérémonies officielles.

Citons quelques points forts :

« Jean Calvin » spectacle devant le Mur des Réformateurs 1^{er} au 26 juillet – 23 représentations

Un grand spectacle, tout public, sera joué dans le parc des Bastions, devant le Mur des Réformateurs, lieu symbolique de Genève, s'il en est, construit pour le jubilé du 400^{ème} de Calvin en 1909 (inauguré en 1917).

Le fil rouge de la pièce est la rencontre de Calvin avec les Genevois de la Réforme, les vifs débats générés dans la cité, l'adhésion ou la résistance des différentes factions de la communauté, les luttes politiques et leurs enjeux. La pensée et l'œuvre

de Calvin ne manqueront pas d'apparaître au cours du déroulement des scènes du spectacle. La mise en scène permettra d'en exprimer l'actualité.

L'écriture du texte est confiée à Michel Beretti, Le metteur en scène est François Rochaix. Douze comédiens professionnels incarneront une cinquantaine de rôles. Ils seront entourés d'acteurs figurants, membres de la Compagnie 1602. Des chanteurs professionnels apporteront également leur concours.

Une scène et des gradins de 1.500 places seront installés devant le Mur des Réformateurs. Une infrastructure importante sera mise en place avec l'aide des services de la Ville de Genève.

Autour des gradins du spectacle, les visiteurs pourront profiter des stands d'un **Village huguenot** inspiré du XVIème siècle avec des animations assurées par la Compagnie 1602, la Fédération cantonale du costume genevois, divers artisans et autres associations. Une agora permettra aussi de créer un dialogue sur des sujets actuels en lien avec la pensée de Calvin.

Calvin, un itinéraire – Théâtre de rue itinérant dans la Vieille-Ville 31 juillet au 30 août – 23 représentations

Durant tout le mois d'août 2009, la Vieille-Ville connaîtra une animation particulièrement intéressante et belle : un théâtre de rue itinérant qui passera successivement par la cour de la Société de lecture, la cour de la rue Jean-Calvin, la cour de l'Hôtel-de-Ville et l'Auditoire Calvin. A travers ce parcours, de scène en scène, le public sera amené par les comédiens à déambuler dans les rues de la Vieille-Ville. L'enjeu est de parler au grand public, peu familiarisé avec les questions touchant à la Réforme.

L'écriture des scènes a été confiée à Catherine Fuchs et la mise en scène à Cyril Kaiser. Six comédiens professionnels animeront le spectacle.

Génération Calvin ! Spectacle musical jeunesse – novembre 2009

Le spectacle est destiné en priorité aux jeunes, mais ouvert à un public intergénérationnel. Il sera joué au Temple de la Fusterie. Son écriture est confiée à Miguel Fernandez et la mise en scène à Florence Auvergne-Abriç.

3. Budget

Charges

Théâtre :

Spectacle Mur des Réformateurs	Frs 1.950.000,--	
Théâtre itinérant Vieille-Ville	Frs 172.000,--	
Spectacle musical Génération Calvin	Frs 155.000,--	
Compagnie Sketch Up	<u>Frs 33.580,--</u>	Frs 2.310.580,--

Village huguenot et animations diverses	Frs	80.000,--	
Festival de musique et concours de psaumes	Frs	59.150,--	
Cinéma et expositions	Frs	38.575,--	
Publication (Calvindrier BD)	Frs	120.500,--	
Communication	Frs	148.000,--	
Salaires et frais administratifs	Frs	<u>260.118,--</u>	
Total des charges	Frs	3.016.923,--	=====

Recettes

Théâtre :			
Spectacle Mur des Réformateurs	Frs	1.150.000,--	
Théâtre itinérant Vieille-Ville	Frs	46.000,--	
Spectacle musical Génération Calvin	Frs	40.000,--	
Compagnie Sketch Up	Frs	<u>17.200,--</u>	Frs 1.253.200,--
Village huguenot et animations diverses	Frs	71.500,--	
Festival de musique et concours de psaumes	Frs	18.550,--	
Cinéma et expositions	Frs	16.600,--	
Publication (Calvindrier BD)	Frs	30.000,--	
Cuvée Calvinus	Frs	10.000,--	
T-shirts et cartes postales	Frs	<u>8.000,--</u>	
Total recettes	Frs	1.407.850,--	=====

Déficit prévisionnel

Charges	Frs	3.016.923,--	
Recettes	Frs	<u>1.407.850,--</u>	
Déficit			Frs 1.609.073,--

Couverture du déficit

Eglise protestante	Frs	300.000,--	
Canton	Frs	170.000,--	
Mécénat et sponsoring	Frs	<u>535.000,--</u>	
Financement acquis au 18.02.09			Frs 1.005.000,--
Financement encore à trouver			Frs 604.073,--
			=====

4. Proposition de subvention par la Ville de Genève

Prenant acte de cette situation et considérant que la Ville de Genève se doit d'apporter une contribution aux manifestations du Jubilé du 500^{ème} anniversaire de Jean Calvin, le Conseil administratif propose au Conseil municipal d'accorder une subvention de

100.000,-- francs

à l'Association « « Jubilé Calvin09 – Genève ».

* * *

Au vu de ces explications, nous vous invitons, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, à approuver le projet d'arrêté ci-après :

PROJET D'ARRETE

Le Conseil municipal,

Vu l'article 30, alinéa 1, lettre d, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

sur proposition du Conseil administratif ;

Arrête

Article premier – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 100.000 francs, à titre de subvention de la Ville de Genève pour soutenir les manifestations du 500^{ème} anniversaire de la naissance de Jean Calvin organisées par l'Association « Jubilé Calvin09 – Genève ».

Art 2. – La dépense prévue à l'article premier sera financée par une économie équivalente dans le budget de fonctionnement 2009 de la Ville de Genève ou par un revenu supplémentaire équivalent.

Art 3. – La charge mentionnée à l'article premier sera imputée sur le centre de coût A800010 « Conseil administratif », exercice 2009, compte 365000.